

Frelon asiatique : vigilance !

Le Frelon asiatique est originaire de Chine. Il est apparu en France en 2004, probablement introduit par le biais de transports de marchandises asiatiques. Depuis, il a colonisé une grande partie de l'hexagone avant d'arriver il y a quelques années dans le Finistère (6500 nids détruits en 2016). La présence de cette espèce exotique, également observée à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est problématique. Pour nourrir ses larves, il chasse de nombreux insectes pollinisateurs, notamment les abeilles. Les ruchers peuvent alors être entièrement décimés. Il y a également un risque de santé public car sa piqûre peut se révéler dangereuse. C'est pourquoi, si vous découvrez un nid, signalez-le par mail avec photo à jaffre.denis295@orange.fr. Si l'espèce est confirmée, il faudra contacter une entreprise de désinsectisation. Les apiculteurs amateurs peuvent installer des pièges spécifiques mais ils doivent scrupuleusement respecter la mise en œuvre des pièges pour ne pas détruire d'autres insectes pollinisateurs.

Une étude récente conclut à la régression de près de 80 % des insectes en Europe depuis 30 ans, du fait de la destruction des milieux naturels (haies, zones humides, prairies pâturées...) et de l'usage des pesticides. Au-delà de la problématique du Frelon asiatique, chacun peut participer à sauvegarder les insectes en gérant son jardin d'une manière favorable à la biodiversité en n'utilisant pas de pesticides, en conservant des zones de friches et en installant des plantes mellifères.

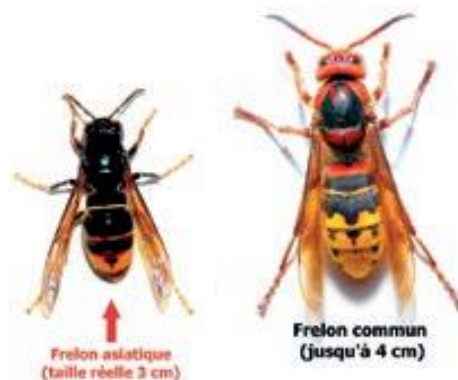


Illustration : FDGDON

Le Frelon asiatique est de couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen.
Le Frelon commun est plus grand et de couleur dominante jaune.

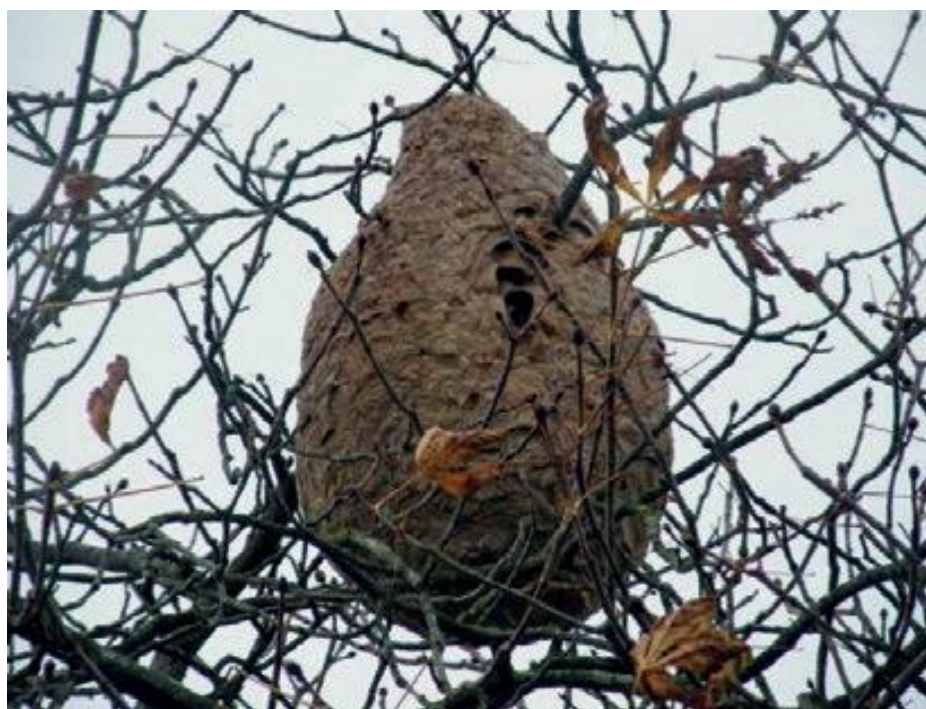


Illustration : FDGDON

Les nids peuvent atteindre des tailles importantes, jusqu'à 80 cm de largeur. Ils sont souvent situés au sommet des arbres, mais parfois à hauteur d'homme.